



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cellectis et Servier étendent leur collaboration sur les produits UCART19

Cellectis accorde à Servier des droits supplémentaires pour développer et commercialiser tous les produits allogéniques ciblant l'antigène CD19 fondés sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées, y compris ALLO-501A

18 février 2020 – New York (N.Y.) – [Cellectis](#) (Euronext Growth : ALCLS ; Nasdaq : CLLS), une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées (UCART), et [Servier](#), laboratoire pharmaceutique international indépendant, ont annoncé la signature d'une lettre d'intention engageant les parties à signer un avenant à l'accord initialement signé par les deux entités en 2014.

Dans le cadre de cette lettre d'intention, Cellectis accordera à Servier, au travers d'un avenant à l'accord, une licence mondiale exclusive étendue pour développer et commercialiser, soit directement, soit par le biais de son sous-licencié sur le territoire américain Allogene Therapeutics, tous les produits allogéniques de nouvelle génération ciblant l'antigène CD19 fondés sur des cellules CAR-T allogéniques génétiquement modifiées, y compris les droits pour ALLO-501A. ALLO-501A est un produit candidat anti-CD19 dans lequel les domaines de reconnaissance du rituximab ont été supprimés.

Les termes financiers de cet avenant seront plus favorables pour Cellectis, incluant un paiement initial supplémentaire de 27,6 millions de dollars, soit 25 millions d'euros, ainsi que des paiements d'étapes de développement clinique et commerciales pouvant aller jusqu'à 410 millions de dollars, soit 370 millions d'euros. Le taux de redevance sur les ventes nettes de produits commercialisés sera réévalué depuis un taux échelonné à un chiffre (haut de fourchette) à un taux fixe à deux chiffres (bas de fourchette).

En outre, Cellectis reprendra le contrôle exclusif des cinq cibles CAR-T allogéniques couvertes par l'accord initial, cibles qui n'ont pas été divulguées.

L'avenant entrera en vigueur dès sa signature.

« Cet avenant à notre accord de licence avec Servier procure à Cellectis un apport économique substantiel pour les produits candidats ciblant l'antigène CD19 et enrichit notre portefeuille de cibles, » a déclaré André Choulika, président-directeur général de Cellectis. « Nous sommes engagés à positionner Servier et Allogene sur la voie du succès afin que les produits ciblant l'antigène CD19 aient le potentiel de bénéficier aux patients plus rapidement, tout en fournissant à Cellectis les moyens d'élargir son propre portefeuille de produits. »

À propos d'UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A

UCART19/ALLO-501 et ALLO-501A sont deux produits candidats allogéniques CAR-T anti-CD19 développés conjointement dans le cadre d'une collaboration de développement clinique entre Servier et Allogene Therapeutics sur la base d'une licence exclusive accordée par Collectis à Servier.

Ces produits utilisent les technologies de Collectis, y compris la technologie d'édition du génome TALEN® développée et contrôlée par Collectis. Servier a accordé à Allogene les droits exclusifs sur UCART19 aux États-Unis, tandis que Servier conserve les droits exclusifs pour tous les autres pays.

À propos de Collectis

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer. En capitalisant sur ses 20 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B, le myélome multiple et les lymphomes hodgkiniens et non-hodgkiniens.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com.

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : @collectis, LinkedIn et YouTube.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contact media :

Jennifer Moore, VP Communications, + 1917-580-1088, media@collectis.com
Caroline Carmagnol et Najette Chaib, ALIZE RP, 06 64 18 99 59, collectis@alizerp.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP of Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008,
simon.harnest@collectis.com

À propos de Servier

Servier est un laboratoire pharmaceutique international gouverné par une Fondation, et son siège se trouve en France à Suresnes. S'appuyant sur une solide implantation internationale dans 149 pays et sur un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros en 2018, Servier emploie 22 000 personnes dans le monde. Totalement indépendant, le Groupe réinvestit 25 % de son chiffre d'affaires (hors activité générique) en Recherche et Développement et utilise tous ses bénéfices au profit de son développement. La croissance du Groupe repose sur la recherche constante d'innovation dans cinq domaines d'excellence : les maladies cardiovasculaires, immuno-inflammatoires et neurodégénératives, les cancers et le diabète, ainsi que sur une activité dans les médicaments génériques de qualité. Servier propose également des solutions de e-santé en complément des médicaments.

Contacts média :

Sonia Marques : sonia.marques@servier.com – Tél. +33 (0)1 5572 4021 / + 33 (0) 7 8428 7613

Jean-Clément Vergeau : jean-clement.vergeau@servier.com – Tél. +33 (0)1 5572 4616 / + 33 (0) 6 7956 7596

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.

###